

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 décembre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 598)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 103

présenté par
M. Sitzenstuhl et M. Lefèvre

AVANT L'ARTICLE 41 A

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.